

Directeur(trice) général(e) adjoint(e) (CHU/CHR) ou Adjoint(e) au directeur (CH)

Dans le périmètre défini par le chef d'établissement, **assister** celui-ci dans le pilotage, la mise en œuvre de la stratégie et la bonne marche de l'établissement, et **assurer** la continuité de la chefferie en cas d'absence du chef d'établissement.

MANAGEMENT, GESTION ET AIDE À LA DÉCISION

MANAGEMENT STRATÉGIQUE

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM Niveau 6 (Licence)

RÉPERTOIRE DES MÉTIERS DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE - FPH
Directeur(trice) général(e) adjoint(e) (CHU/CHR) ou Adjoint(e) au directeur (CH) (XXXX)

RÉFÉRENTIEL

ACTIVITÉS

- Analyse des remontées d'informations vers la direction et reporting au chef d'établissement des informations à impact stratégique ou sensibles
- Assistance et conseil au chef d'établissement sur les choix stratégiques et la politique territoriale de l'établissement
- Conduite des projets stratégiques de l'établissement, intégrant l'innovation, l'efficience des services, la responsabilité sociétale et l'impact de l'établissement en matière de développement durable ainsi qu'un dialogue social de gualité
- Définition avec le chef d'établissement et le Président de la CME et mise en œuvre de la politique générale de l'établissement
- Élaboration avec le chef d'établissement et mise en œuvre du projet d'établissement, et notamment du projet médical élaboré avec le PCME, en cohérence avec le projet médical partagé du GHT
- Encadrement d'équipe(s), gestion et développement des personnels
- Participation au pilotage de l'établissement en cas de situation sanitaire exceptionnelle ou de crise, et communication de crise
- Participation aux gardes de direction
- Participation aux instances de gouvernance
- Remplacement systématique du chef d'établissement en cas d'absence ou d'empêchement et intérim en cas de vacance de la chefferie d'établissement
- Représentation de l'établissement et du chef d'établissement
- Rôle de conciliateur, de recours avant arbitrage final par le chef d'établissement
- Sous la supervision du chef d'établissement, animation de l'équipe de direction intégrant la gestion et développement des compétences de l'équipe de direction

• Supervision du fonctionnement général de l'établissement, de tout ou partie des directions fonctionnelles, des pôles d'activités internes ou inter-établissements

SAVOIR-FAIRE

- Anticiper, identifier et analyser les évolutions et leurs impacts sur les activités, les systèmes relatifs à son domaine de compétence
- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Argumenter, négocier et convaincre dans une relation de confiance
- Capacité à prendre de la hauteur, à se projeter et anticiper
- Concevoir, piloter et évaluer un projet/un processus relevant de son domaine de compétence
- Conduire le changement
- Développer une vision stratégique en matière financière et budgétaire
- Évaluer, motiver et favoriser le développement des compétences professionnelles de ses collaborateurs
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- Gérer ses émotions
- Participer à la définition de la politique de l'établissement, la conduire et l'évaluer dans son périmètre de responsabilité
- Piloter, animer/communiquer, motiver une ou plusieurs équipes
- Savoir gérer des situations complexes, des situations de crise
- Traduire les orientations en plans d'actions et en assurer le suivi régulier

CONNAISSANCES REQUISES

- Communication/relations interpersonnelles
- Droit administratif
- Droit de la fonction publique
- Droit hospitalier et des établissements médico-sociaux
- Enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux
- Enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux
- Éthique et déontologie professionnelles
- Gestion budgétaire, financière et comptable des établissements de santé et médico-sociaux
- Gestion des situations sanitaires exceptionnelles/gestion de crise
- Management
- Médiation et conciliation
- Négociation : méthodes et techniques
- Numérique
- Santé publique
- Stratégie et organisation/conduite du changement

FORMATION

Niveau 6 ou supérieur

Voie d'accès principale : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)

STATUT ET ACCÈS

Catégorie A - encadrement supérieur

EXERCICE DU MÉTIER

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

RELATIONS PROFESSIONNELLES

- Chef d'établissement, équipe de direction, président de la CME, doyens de faculté (le cas échéant)
- Agence Régionale de Santé
- Président du Conseil de surveillance, encadrement médical (chef de pôle, chef de service, responsables d'unités, responsables paramédicaux (cadres supérieurs de santé)
- Organisations syndicales, élus locaux ou nationaux, représentants/tes des usagers
- Préfet
- Médias locaux ou nationaux
- Etablissements de santé du territoire, acteurs de santé en ville, réseaux professionnels (CPTS, MSP, URPS, Ordre des médecins...), Fédérations hospitalières

MOBILITÉ

© ANFH - 265 rue de Charenton 75012 Paris - Tél. : 01 44 75 68 00 http://metiers.anfh.fr/Directeur%28trice%29%20g%C3%A9n%C3%A9ral%28e%29%20adjoint%28e%29%20%28CH U/CHR%29%20ou%20Adjoint%28e%29%20au%20directeur%20%28CH%29%20%28XXXX%29